

MCD

Bulletin de la chaire de recherche du Canada en mondialisation, citoyenneté et démocratie

Numéro 3

automne 2004

Dans ce numéro

Mot du titulaire
de la Chaire 1

Les recherches
en cours 2-3

Les activités
scientifiques 4-5

Dossier spécial
Crise de l'état,
revanche des
sociétés 6-8, 10-11

Nouvelles
publications 9

Quoi de neuf
à la Chaire MCD ? 12

Nouvelles pratiques démocratiques

Par Jules Duchastel, Titulaire de la Chaire MCD



Il peut paraître paradoxal que l'on parle aujourd'hui à la fois du triomphe et de la crise de la démocratie. La démocratie est triomphante dans la mesure où il n'existe pas de modèle politique viable hors d'elle et que, du moins au niveau des principes, tous les régimes s'en réclament peu ou prou. Pourtant, la démocratie semble traverser une crise profonde. Au sein même des régimes démocratiques, il n'est de cesse d'entendre des critiques sur le déficit des institutions démocratiques. Les Parlements semblent avoir perdu une grande part de leur pouvoir au profit des exécutifs et des tribunaux, les systèmes électoraux introduisent des biais systématiques dans la représentation des diverses composantes de la société, les citoyens eux-mêmes désertent les urnes. Cette crise se répercute également dans de nouveaux espaces de régulation parallèles aux États-nations, qui semblent s'approprier progressivement la capacité de définir les règles et les normes qui prévaudront dans une part sans cesse croissante de l'activité humaine. Ces lieux de gouvernance sont largement dépourvus de tout principe de légitimité démocratique et ne font que calquer les mécanismes et les pratiques démocratiques. Cette crise de la démocratie, hors des institutions proprement politiques, se traduit par la revendication de nouvelles pratiques démocratiques.

On peut expliquer la crise de la démocratie par le bouleversement des institutions politiques modernes. Au premier chef, il faut mentionner la crise du système international qui induit une érosion progressive de la souveraineté des États-nations. Que l'on

parle de partage de plus en plus étendu de cette souveraineté ou, dans plusieurs cas, d'une subordination pure et simple de celle-ci, la souveraineté des États a tendance à céder le pas devant la prépondérance de nouveaux accords, ententes ou traités supranationaux. Si on peut affirmer que la légitimité de ces accords repose sur le consentement plus ou moins éclairé des États, les modalités de leur négociation et de leur mise en œuvre sont bien éloignées de tout principe démocratique. Cette crise de légitimité de la décision politique se répercute au sein de chaque État-nation. L'action politique des gouvernements se trouve de plus en plus subordonnée aux paramètres définis à l'extérieur de leurs champs de juridiction. L'exercice du pouvoir n'est plus soumis à la caution démocratique des assemblées législatives. Cette double crise de souveraineté et de légitimité met en cause la capacité de réguler des États. Les politiques semblent de plus en plus soumises aux diktats des diverses instances de la gouvernance. Dans ce contexte, la fonction de représentation qui est à la base du système démocratique moderne s'en trouve profondément affectée. Il est difficile de concevoir que les décisions et les actions des gouvernements puissent représenter la volonté des citoyens regroupés en une communauté politique nationale.

C'est dans ce contexte qu'émerge un ensemble de projets visant à redéfinir les pratiques démocratiques. Si l'on peut résumer sans trop simplifier, il est possible de concevoir ces nouvelles pratiques dans le cadre d'une extension du principe de légitimité démocratique qui a fondé les institutions démocratiques modernes. Au principe de représentation, s'ajoute le principe de participation. Les nouvelles pratiques démocratiques s'inspireront plus ou moins de l'un ou de l'autre de ces principes. En tout état de cause, ces pratiques innoveront dans le sens d'une redéfinition de la démocratie. À la Chaire, nous nous intéressons à trois manifestations de ces nouvelles pratiques. Dans l'ordre politique institutionnel, nous nous intéressons à la fois à la réforme des institutions démocratiques (système électoral) à travers les travaux de l'OEDIP et à l'émergence de nouvelles formes institutionnelles supranationales (l'Europe). Dans le contexte des nouvelles formes de

gouvernance, nous nous intéressons aux pratiques des groupes et mouvements sociaux qui tentent d'imposer, dans le cadre des grandes organisations internationales ou des forums et sommets internationaux, de nouvelles pratiques de participation. Enfin, dans le contexte de l'imposition de nouveaux pouvoirs de nature économique ou technocratique, nous nous intéressons aux pratiques démocratiques radicales, qu'elles se manifestent par le dissentiment (les contre-publics), par la contestation radicale ou par l'invention de nouvelles formes de pratiques démocratiques délibératives.

Ainsi, nous avons au cours de l'année écoulée organisé deux colloques, deux ateliers et un grand nombre de conférences qui ont contribué à explorer ces nouvelles voies démocratiques. Nous parlons dans ce numéro des deux colloques tenus au mois de mai. L'un dont le titre est **Crise de l'État, revanche des sociétés** s'intéressait à la revanche de la société face à la transnationalisation du système international. L'autre intitulé **Global Flows, Dissent and Diversity: the New Agenda** s'interrogeait sur les diverses formes de dissension ou de dissentiment face à l'accroissement des flux culturels globaux. Nous avons organisé deux ateliers en collaboration avec l'AQCE sur le thème de la démocratie locale et mondiale. Cette activité visait à permettre aux groupes de la société civile de tirer parti de la réflexion de chercheurs sur la question des nouvelles pratiques démocratiques dans le contexte de la tenue du deuxième forum pour un contrat mondial de l'eau devant se tenir à Genève en mars 2005. De la même manière que nous l'avions fait l'an dernier, quelques semaines avant la tenue du sommet sur la société de l'information à Genève, ce type d'atelier nous a permis d'établir un dialogue entre chercheurs préoccupés par la réinvention de la démocratie et activistes qui tentent de la mettre en pratique dans les nouveaux espaces de la délibération politique. Enfin, plusieurs séminaires ont eu pour thèmes les nouvelles pratiques démocratiques : islamisme et démocratisation, démocratie délibérative et démocratie participative, gouvernance et la montée d'une culture démocrate-radical.

UQAM
Université du Québec à Montréal

INSTITUT
D'ÉTUDES
INTERNATIONALES
DE MONTRÉAL



Le point sur les projets de recherche

Conformément aux objectifs que la Chaire MCD s'est fixée, à savoir l'accueil d'experts étrangers, l'organisation d'événements scientifiques, la diffusion de ses résultats de recherche et la formation d'étudiants, gravite autour d'elle une équipe de chercheurs. Une partie de ces chercheurs travaillent au sein du GRADiP (Groupe de recherche en analyse du discours) composante de la Chaire, spécialisée dans la recherche appliquée en analyse du discours par ordinateur. Ainsi, si les projets sur lesquels travaillent les chercheurs sont assez spécifiques, ils s'intègrent dans les problématiques plus larges de la Chaire. Une autre partie de ces chercheurs est composée de la venue d'experts, comme nous l'avons mentionné et des stagiaires postdoctoraux.

Voyons les projets en cours

La Chaire de recherche du Canada en mondialisation, citoyenneté et démocratie

Mise sur pied en 2001 grâce au programme des Chaires de recherche du Canada, la Chaire, dont Jules Duchastel est titulaire, articule ses réflexions autour de quatre axes principaux: Démocratie et marché dans les Amériques; Éthique et politique dans les sociétés pluralistes; État et nouvelles formes de régulation politique; Financiarisation et mutations du capitalisme.

Le projet « Base de données réseau en analyse du discours politique »

Mis sur pied en 2002 par une subvention ordinaire de recherche de la Fondation Canadienne pour l'Innovation (FCI) et du Programme de la Fondation Canadienne pour l'Innovation, ce projet prendra fin en 2005.

Le projet « Dynamique de reconfiguration de l'espace démocratique national: le cas des états généraux sur la réforme des institutions démocratiques au Québec »

Issu d'une subvention du Programme du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) dont les responsables sont Gilles Bourque et Charles Bellerose. Par cette subvention, les

deux responsables du projet ont créé l'Observatoire d'études sur la démocratie et les institutions politiques (OEDIP). L'OEDIP est un lieu d'analyses et de débats autour de la dynamique de reconfiguration de l'espace démocratique national. Mis sur pied dans la foulée des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques au Québec, l'OEDIP étend son champ d'investigation aux autres contrées où ces discussions sont menées ainsi qu'aux questions politiques sous-jacentes au fonctionnement d'un régime démocratique.

Le projet « Le développement du capitalisme financier en perspective: impacts de l'accumulation financière sur les inégalités sociales au Québec et au Canada »

Cette recherche, subvention du FQRSC obtenue par Éric Pineault, directeur de recherche à la Chaire MCD, part du constat qu'il se développe au Canada, et plus largement dans l'OCDE, un régime d'accumulation centré sur une reproduction financière du capital. Depuis le début des années 1980, le modèle de formation de la « richesse financière » s'est radicalement différencié du modèle de formation de la richesse réelle. Il s'est produit de manière quasi exponentielle une masse de droits financiers sur la richesse sociale. La recherche vise à produire un portrait de la distribution de ces droits, et à proposer une analyse des modalités sociales de leur production. Ce processus bouleverse les formes typiques de l'inégalité du capitalisme avancé. Il est important de renouveler les instruments analytiques nécessaires à leur appréhension sociologique.

Le projet « Le développement du capitalisme financier: une redéfinition du rapport économie et société dans le contexte de la mondialisation »

Éric Pineault a reçu un appui du CRSH pour ce projet qui propose l'analyse des mutations du capitalisme canadien à partir de l'hypothèse que la financiarisation serait un des facteurs déterminants de son évolution depuis trois décennies. Cette transition, en phase avec la mondialisation,

bouleverserait le rapport entre économie et société qui a été établi dans le cadre du compromis social providentialiste. Au cœur de l'actuelle transition se trouvent les nouveaux intermédiaires financiers, dont le travail consiste à transformer une relation d'épargne de masse en relation d'investissement de masse, c'est-à-dire à mobiliser l'épargne salariale sous la forme de capital financier. Le but est d'analyser les caractéristiques de ce capitalisme financier comme régime d'accumulation, d'évaluer son impact sur la structure et le dynamisme du système financier, et de comprendre les mécanismes sociaux par lesquels s'impose son hégémonie sur l'économie et, plus largement, sur la société.

Projet de recherche du stagiaire postdoctoral

« Gouvernance et démocratie: quel avenir pour la souveraineté »

Francis Moreault

Pour certains, la gouvernance politique marque la fin de la domination du processus décisionnel classique caractérisant les systèmes parlementaires occidentaux, c'est-à-dire l'État serait un acteur parmi d'autres acteurs politiques et sociaux. Ainsi, de nombreuses décisions seraient prises sans qu'il soit impliqué dans le processus. Ce projet vise à vérifier si la souveraineté a épuisé la capacité de se renouveler. Bref la question de la gouvernance exige de poser la question de l'avenir de la souveraineté. Redéfinissant « les conditions du pouvoir organisé et de l'action collective » (G. Stoker), la gouvernance interroge de ce fait même et en un mot, les conditions de possibilité à l'exercice de la souveraineté étatique.

Appel de communications pour le colloque

L'impérialisme dans la mondialisation

Organisé par la **Chaire de recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie** de l'UQAM, dans le cadre du 73^{ème} Congrès de l'ACFAS, à l'**Université du Québec à Chicoutimi**, les **10 et 11 mai 2005**.

Problématique

L'objectif général de ce colloque est de poursuivre l'étude critique de la mondialisation en mobilisant le concept d'impérialisme dans ses variantes classiques et actuelles. Dans ses variantes classiques les théories de l'impérialisme furent élaborées pour comprendre les mutations de l'ordre international dans le contexte d'une première « mondialisation libérale » marquée par des caractéristiques similaires à la mondialisation néolibérale actuelle: explosion des flux migratoires, marchands, financiers et communicationnels, multinationalisation des entreprises industrielles et des mouvements ouvriers, consolidation d'empires politico-économiques par les grandes puissances européennes et américaines. La force des théories classiques de l'impérialisme reposait sur l'articulation entre certains de ces éléments clés, en particulier entre les flux financiers et les asymétries militaro-politiques. Une reconstruction critique du concept d'impérialisme permettrait d'éclairer les asymétries structurelles que génère l'actuelle mondialisation néolibérale entre sociétés nationales, entre espaces nationaux et continentaux et entre territoires et organisations. Une telle reconstruction contribuerait au dépassement d'une ontologie de la « symétrie » qui domine les discours à la fois pratiques et scientifiques sur la mondialisation. Cela nous semble d'autant plus nécessaire que la réaction sociopolitique et idéologique aux attaques du 11 septembre 2001 se traduit par un préjugé favorable à la posture impérialiste que l'on peut retracer dans le discours politique américain et dans celui de certains intellectuels importants autant de tendance conservatrice que libérale. Le désir ou la dénonciation d'empire est devenu une thématique structurante dans le champ de la mondialisation et de l'étude de l'ordre international. Quelle est la contribution possible des théories classiques ou d'une théorie contemporaine de l'impérialisme à cette problématique? Parmi les efforts actuels de théorisation de l'impérialisme quels sont ceux vraiment novateurs et prometteurs? Impérialisme et mondialisation, anti-impérialisme et altermondialisme sont-ils théoriquement et empiriquement incompatibles comme certains le pensent (Veltmeyer et Petras, mais aussi le FMI) ou, au contraire, peut-on penser leur arrimage dialectique?

Quatre axes thématiques ont été dégagés

Économie politique du nouvel impérialisme

L'étude de l'économie politique passe nécessairement par une analyse de la mondialisation financière. L'une des principales faiblesses du concept d'impérialisme, tel que défini dans l'après-guerre, était son incapacité à s'adapter aux transformations économiques et politiques des années 1970 et 1980. Il apparaît impossible d'aborder le concept d'impérialisme sans comprendre les transformations du capitalisme. Il s'agira dans ce premier atelier d'étudier la possibilité d'appliquer les transformations économiques au concept d'impérialisme. Est-ce que le concept d'impérialisme est pertinent dans le cadre des transformations économiques? Comment peut-on adapter l'impérialisme à ces transformations? Qu'apporte l'étude de l'impérialisme à la compréhension des transformations?

Sociologie politique de l'impérialisme

Le concept d'impérialisme a été étudié par de nombreux auteurs au cours du XX^{ème} siècle. La définition léniniste a probablement été la plus étudiée laissant dans l'ombre des approches qui peuvent être plus porteuses dans la situation contemporaine. On ne peut certes pas appliquer une définition de l'impérialisme élaborée voilà plus de cinquante ans, mais le travail théorique et la réflexion de ces auteurs peuvent permettre de saisir les enjeux globaux de l'impérialisme. Quelles sont les approches théoriques les plus pertinentes dans le cadre contemporain? Peut-on redéfinir le concept d'impérialisme? Quelle est aujourd'hui l'utilité du concept d'impérialisme?

Théorie de la mondialisation et nouvel impérialisme

Depuis le début des années 1990, le concept de mondialisation s'est développé alors que l'impérialisme était peu utilisé. Il s'agit de vérifier quelle est la relation entre ces deux approches. Est-ce que la mondialisation et l'impérialisme s'opposent ou se complètent? Pourquoi la mondialisation a remplacé l'impérialisme dans les débats théoriques? Est-il possible de travailler théoriquement avec les deux concepts?

Contestation altermondialiste ou anti-impérialiste

Devant la popularité du concept de mondialisation qui a servi à expliquer les transformations, il s'est développé un mouvement d'opposition que l'on a appelé altermondialiste. Si on développe un cadre d'analyse autour de l'impérialisme, nécessairement il faudra définir un mouvement opposé à l'impérialisme. Est-ce que les mouvements sociaux opposés à la mondialisation néolibérale sont altermondialistes ou anti-impérialistes? Peut-on parler à la fois d'un mouvement altermondialiste et anti-impérialiste? Si l'on distingue altermondialisme et anti-impérialisme, pourrait-il y avoir arrimage entre les deux concepts?

Déroulement du colloque

Ce colloque, placé sous la responsabilité d'Éric Pineault, professeur au département de sociologie de l'UQAM et directeur de la Chaire MCD, se déroulera à l'**Université du Québec à Chicoutimi les mardi 10 et mercredi 11 mai 2005**, et comprendra quatre séances de présentations thématiques (de trois heures chacune). Nous privilégierons les communications d'étudiants gradués, de chercheurs et de professeurs, de manière à provoquer de bénéfiques échanges avec les membres de la Chaire MCD. Les approches théoriques tout comme les études de cas sont acceptées.

Nous prévoyons publier les résultats de ce colloque, qu'il convient plutôt d'appréhender comme des journées d'étude, dans un dossier spécial de notre site Internet (www.chaire-mcd.ca) ainsi que sous la forme d'un ouvrage collectif édité en partenariat avec Athéna éditions.

Nous vous invitons à adresser vos propositions de communication (titre et présentation succincte de la problématique, environ 25 lignes, 1 500 frappes) avant le 13 février 2005 par courriel à Pierre-Paul St-Onge : chaire.mcd@uqam.ca

Mouvements sociaux et groupes d'intérêts économiques : la mondialisation politique selon les acteurs de la « société civile mondiale »

Par Simon Perrault et Guillaume Jacques

Cette conférence présentait un tableau des représentations politiques véhiculées par les acteurs non gouvernementaux (groupes d'intérêts économiques et mouvements sociaux altermondialistes) au sein de l'espace délibératif mondial entre 1995 et 2002. Ce tableau fut réalisé à partir d'une analyse du discours de trois groupes d'intérêts économiques (la Chambre internationale de commerce, le Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE et le Forum économique mondial) et de cinq « ONG » (la Confédération internationale des syndicats libres, la Marche mondiale des femmes, Oxfam international, Les Amis de la Terre et Attac) participant à cet espace s'institutionnalisant autour des organisations internationales (OI). Le corpus, composé de huit sous-corpus d'environ 100 000 mots, fut collecté à partir des sites Internet de ces groupes.

L'analyse de ce corpus a donné lieu à la construction de trois modèles idéaltypiques, trois différentes conceptions de la mondialisation politique selon la place accordée à l'État. La question du rôle de l'État dans la gouvernance des « enjeux globaux » (environnement, pauvreté, terrorisme, etc.), ces enjeux qui imposent une approche dépassant les limites de l'ordre international d'après-guerre, éclaire de façon particulière la configuration politique mondiale émergente. S'il en est ainsi, c'est que la remise en cause de la centralité de l'État-nation-territorial se trouve au cœur de la mondialisation politique sans pour autant qu'il soit question de remettre en cause sa nécessité.

Le premier modèle, illustrant surtout la position d'Attac et de la Marche mondiale des femmes, propose principalement une transformation de l'État afin de l'impliquer davantage et mieux dans les tentatives de résoudre les « problèmes globaux ». Il faudrait démocratiser l'État en réalisant une plus grande participation citoyenne à la chose publique. Cette participation accrue exigerait le développement d'une véritable culture citoyenne, ce qui devrait s'effectuer principalement au niveau local ou grass roots.

Le deuxième modèle, davantage représentatif d'Oxfam et des Amis de la Terre, propose aussi une démocratisation, mais avant tout des OI. Dans ce cas, il est question de réformer les procédures de ces organisations dans le sens de la bonne gouvernance et d'y assurer une meilleure représentativité de la population mondiale, synonyme d'inclusion des groupes de la « société civile » aux activités des OI.

Le troisième modèle, celui des groupes d'intérêts économiques, s'apparente au deuxième en ce sens qu'il propose de faire reposer la politique mondiale sur un dialogue ouvert à une multiplicité d'acteurs. Il s'en distingue en se concentrant surtout sur le rôle et les responsabilités du monde des affaires, ce qui s'accompagne d'un intérêt pour les stakeholders et le leadership plutôt que pour la représentativité. Dans cette optique, les leaders de la politique mondiale devraient être sélectionnés parmi les stakeholders d'un enjeu donné, participation politique qui requiert des membres du monde des affaires qu'ils deviennent de « bons citoyens corporatifs » en faisant preuve de « responsabilité sociale ».

Malgré les distinctions qui s'imposent, les discours de ces groupes reviennent au même dans la mesure où ils adhèrent tous à la théorie de la bonne gouvernance. Cette théorie, développée d'abord par la Banque mondiale au début des années 1990, n'est plus l'apanage d'organisations technocratiques en quête de légitimité. En reprochant aux OI de ne pas être elles-mêmes conformes aux normes qu'elles imposaient, la critique de la mondialisation néolibérale a elle aussi fait sien le discours de la bonne gouvernance. Les critiques ne s'adressent donc pas tant à ce qui est dit, mais à qui le dit. Puisque mondialistes et altermondialistes s'avèrent plutôt d'accord sur les idéaux politiques, le débat tourne désormais autour de qui serait doté de la légitimité pour mettre en œuvre ces idéaux.

Résumé de la conférence publique prononcée par les conférenciers le 15 avril 2004 à l'UQAM

Le droit à l'épreuve de la gouvernance

par Laurent Pech

La mondialisation en affectant les modalités d'organisation et de fonctionnement des États, a fini par affecter les formes et les modalités de la régulation juridique obligeant à repenser le droit. C'est là qu'intervient la doctrine de la « gouvernance » en offrant un cadre de référence qui permet à la fois d'analyser et de justifier l'ensemble des évolutions et réformes qui conduisent à une remise en cause de la conception « moderne » du droit. Notre hypothèse est qu'une conception néolibérale du droit est en voie de consolidation via la mise en œuvre des principes de la gouvernance, mise en œuvre portée, fortifiée, par les « juristes du marché ». Cette conception est le fruit du constat suivant : la crise de la régulation contemporaine dans un contexte où, à l'échelle supranationale, l'État-nation perdrait le contrôle de la règle de droit et où, à l'échelle nationale, le droit formel étatique tout comme les institutions de la démocratie représentative seraient marqués par leurs déficiences. Ce constat légitime l'émergence d'un droit souvent qualifié de « post-moderne », reposant sur une légitimité procédurale. Mais la « privatisation » du droit ainsi autorisée, et qui peut être décelée tant au stade de la production normative qu'au stade de l'application des normes, peut faire l'objet de certaines réserves tant sur le terrain de la légitimité que de l'efficacité.

Résumé de la conférence publique prononcée par le conférencier le 4 mars 2004 à l'UQAM

Activités des directeurs de la Chaire MCD, été et automne 2004

Les directeurs de la Chaire ont participé à plusieurs colloques et conférences au cours de l'automne, dont voici les plus importants.

Jules Duchastel

Conférencier invité- « **La legitimidad democratica: representación o participación** » conférence présentée dans le cadre du Estudios comparados: Argentina y Canadá tendiendo rede para el intercambio, Primer Encuentro de Jóvenes y Nuevos Canadianistas y Quinto Seminario Internacional, Centro de Estudios Argentino-Canadienses, Buenos Aires, Argentine, 18 novembre 2004

Conférencier invité- « **Citoyenneté identitaire et démocratie participative au Canada et dans le monde** » conférence présentée par Le Centre d'études canadiennes dans le cadre de la série de conférences Louis Desrochers, Faculté Saint-Jean, Edmonton, Alberta, 16 novembre 2004

« **Global Civil Society and Social Movements** » conférence présentée dans le cadre de The meaning of Globalization? Confusions, Conjectures, Confirmations, The University of Warwick, Coventry, UK, 20 août 2004

« **La définition de la croyance et des autres modalités du jugement** » conférence présentée dans le cadre du XVII^{ème} Congrès international des Sociologues de Langue Française. L'individu social autres réalités, autres sociologies?, Université François-Rabelais, Tours-France, 7 juillet 2004

« **La stratégie de désubstantiation en sociologie cognitive** » conférence présentée dans le cadre du XVII^{ème} Congrès international des Sociologues de Langue Française. L'individu social autres réalités, autre sociologies?, Université François-Rabelais, Tours - France, 7 juillet 2004

« **Mobilisations citoyennes et politique globale. Les forums mondiaux: creuset d'une citoyenneté transnationale ou idéologie de légitimation?** » conférence présentée dans le cadre du XVII^{ème} Congrès international des Sociologues de Langue Française. L'individu social autres réalités, autre sociologies?, Université François-Rabelais, Tours-France, 6 juillet 2004

Victor Armony

« **Les discours présidentiels en Argentine** », Colloque sur La clôture du politique en Amérique Latine: imaginaire et relations hégémoniques, Montréal, 21-23 octobre, 2004

« **Democratization from Below? Repoliticization and Depoliticization of Collective Action** », Congrès de l'Association canadienne des études latino-américaines et caraïbes, Guelph, Ontario, 29-31 octobre 2004

« **Latin American Immigrants Talk: Political Participation and Civic Engagement Pre and Post Migration** », avec David Schugurensky et Martha Barriga, Congrès de l'Association canadienne des études latino-américaines et caraïbes, Guelph, Ontario, 29-31 octobre 2004

« **Social Protest and Repertoires of Discourse** », Congrès de la Latin American Studies Association, Las Vegas, Nevada, 7-9 octobre 2004

« **Les inégalités en Amérique latine** », Panel sur Libéralisation et fractures sociales: le cas des Amériques et de la Chine, Institut d'études internationales de Montréal, 23 septembre 2004

Jacques Beauchemin

« **Le pluralisme identitaire et le conflit des mémoires au Québec** », à l'invitation de la Chaire d'enseignement de recherche interethniques et interculturelles de l'UQAC et du CELAT, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, le 8 décembre 2004.

« **L'individu comme seul horizon de la responsabilité?** », colloque L'éthique de la responsabilité: lieux, significations, comparaisons, Université Laval, Québec, 3 et 4 juin 2004.

« **La défense du bien commun comme éthique publique** », dans le cadre du 72^{ème} congrès de l'ACFAS, Université du Québec à Montréal, Montréal, mai 2004.

Liste des activités de la Chaire MCD à l'automne 2004

Conférence publique Mercredi le 8 septembre 2004

« La concurrence des identités »
par Jean-François Kervégan, Directeur du Groupe Nosophi, Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne

Conférence publique Jeudi 23 septembre 2004

« La sociologie canadienne des élites et le capitalisme français »
Par Olivier Régol, Doctorant en sociologie à l'UQAM

Conférence publique Jeudi le 30 septembre 2004

« L'islamisme et la démocratisation du monde arabe : réflexion sur la thèse américaine des "ominos inversés" »
par Abderrahim El Omari, professeur associé à l'UQAM, professeur habilité à l'Université Cadi Ayyad (Maroc) et chroniqueur politique

Conférence publique Jeudi le 21 octobre 2004

« Citoyenneté comparée dans un modèle en évolution. Le cas du Brésil et du Canada »
Par Roque Callage de l'Université de Brasilia

Séminaire interne Vendredi le 29 octobre 2004

« La démocratie locale et les enjeux liés à l'eau »
Avec l'Association québécoise pour le contrat mondial de l'eau
Ont participé à ce séminaire:
Jules Duchastel, Chaire MCD, Sociologie-UQAM; Jacques Boivin, AQCME; Marie Mazalto, candidate au doctorat, sociologie UQAM; Laurent Lepage, science politique UQAM; Anne Latendresse, Géographie, UQAM; Bernard Jouve, géographie, UQAM; Rachad Antonius, Sociologie, UQAM; Isabelle Beaulieu, candidate au doctorat, UQAM; André Laliberté, Science politique, UQAM; Loïc Blondiaux, Institut d'Etudes Politiques de Lille, France; Pierre-Paul St-Onge, Chaire MCD, UQAM, Université du Québec à Montréal

Conférence publique Jeudi le 4 novembre 2004

« Sens et destin de la colère antithéologique au Québec après la Révolution tranquille »
Par Gilles Labelle Professeur à l'École d'études politiques à l'Université d'Ottawa

Lancements de livres Jeudi le 4 novembre 2004

« La régulation néo-libérale » et
« Ambitions libérales et écueils politiques »

Conférence publique Jeudi le 11 novembre 2004

« Démocratie délibérative et démocratie participative: une lecture critique » Par Loïc Blondiaux, professeur en science politique, Institut d'Études Politiques de Lille, professeur invité à l'UdM

Séminaire interne Vendredi le 12 novembre 2004

« La démocratie mondiale et les enjeux liés à l'eau »
Avec l'Association québécoise pour le contrat mondial de l'eau
Ont participé à ce séminaire :
Jules Duchastel, Chaire MCD, Sociologie, UQAM; Sylvie Paquerot, AQCME; Lucie Lamarche, sciences juridiques, UQAM; Éric Pineault, sociologie, UQAM; Raphaël Canet, INRS-UCS; Louise Beaudoin, histoire, UQAM; Georges Lebel, sciences juridiques, UQAM; Frédéric Lasserre, Géographie, Université Laval; Simon Perreault, Sociologie, UQAM; Daniel Holly, Science politique, UQAM; Joseph-Yvon Thériault, Sociologie, Université d'Ottawa; Pierre-Paul St-Onge, Chaire MCD, UQAM

Conférence publique Jeudi le 18 novembre 2004

« Gouvernance et démocratie: quel avenir pour la souveraineté? »
Par Francis Moreault, postdoctorant à la Chaire MCD

Conférence publique Mercredi le 24 novembre 2004

« L'Europe et la Turquie » Par Guy Hermet, professeur émérite Institut d'études politiques de Paris Professeur invité à l'UdM

Conférence publique Mercredi le 8 décembre 2004

« La montée en Occident d'une culture politique "démocrate-radical" » Par Christine Couvrat
Chercheure associée à la Chaire MCD



De l'ordre bipolaire au chaos mondial Entretien avec Josepha Laroche

par Pierre-Paul St-Onge

Josepha Laroche a été invitée au colloque de la Chaire MCD, organisé dans le cadre du 72^{ème} congrès de l'ACFAS en mai 2004. Sa conférence s'intitulait **Un système transnational entre hégémonie et anomie.**

Professeure agrégée des Universités au Département de Science Politique de la Sorbonne, présidente de la Section d'Études des Relations Internationales (SEI) de l'Association Française de Science Politique (AFSP), Josepha Laroche est aussi membre du comité éditorial des revues françaises: Cultures & Conflits et La Revue Internationale et Stratégique—où elle assure des chroniques régulières—ainsi que de la revue britannique Global Society. Par ailleurs, elle publie chaque mois des chroniques dans le mensuel Alternatives internationales.

P.P.S.O. : Vous avez déclaré lors du colloque que l'État n'a plus le monopole de l'action publique. D'où vient ce changement ?

J.L. : L'un des éléments constitutifs de l'État – le territoire – ne revêt plus aujourd'hui le rôle prééminent qu'il a occupé pendant plusieurs siècles. En effet, l'accentuation du processus de mondialisation, avec notamment l'intensification des flux de marchandises, des flux communicationnel, et des flux financiers, est désormais fondée sur une déterritorialisation des échanges. Par conséquent, les territoires se retrouvent politiquement marginalisés et l'État structurellement fragilisé parce que ce qui a constitué, durant des siècles, son point d'ancrage et son atout, est devenu à présent un handicap. On le voit bien par exemple dans la lutte contre la criminalité transnationale, qu'il s'agisse des flux migratoires ou du blanchiment d'argent sale, où les procédures rogatoires des magistrats sont constamment entravées par cette limite territoriale. Les juges prennent parfois des mois, voire des années, avant que les résultats de leurs procédures n'aboutissent. Au contraire, les organisations mafieuses se jouent des frontières et des territoires. Elles profitent du processus de mondialisation tandis que les États apparaissent comme des monstres bureaucratiques très lourds à mouvoir.

P.P.S.O. : Qu'est-ce qui explique que les États aient permis à ce processus de se développer ?

J.L. : En fait, c'est assez paradoxal puisque la déréglementation des flux financiers amorcée dans les années quatre-vingts, et qui a accentué le processus de mondialisation, a bel et bien été initiée par les États eux-mêmes. Il s'agit d'un paradoxe car ce mouvement historique pénalise les États. Cela paraît curieux, mais il faut bien comprendre que c'est une contrainte structurelle: les États n'avaient pas le choix, ils ne pouvaient pas s'y soustraire. Ils devaient nécessairement déréglementer les flux et les marchés financiers pour répondre au développement du capitalisme mondialisé. Si un État voulait continuer à être un opérateur économique déterminant et agir au mieux des intérêts économiques de la collectivité, il devait déréglementer. Cette phase

historique a été initiée en premier lieu par les États-Unis, ensuite par le Japon, puis par les pays de l'Union européenne, pour s'étendre enfin à tous les autres pays. Pour comprendre cette logique de structure, l'économie politique internationale offre un outil épistémologique très pertinent car la contrainte de structure est tout à la fois économique et politique.

P.P.S.O. : Vous dites que le système international n'est plus pertinent comme cadre d'analyse, vous parlez d'ailleurs d'un système transnational. Comment peut-on créer un ordre dans ce système alors qu'il n'y a pas de gouvernement mondial ?

J.L. : Je pense qu'il n'y a pas d'ordre. C'est pourquoi je fais référence au concept d'anomie forgé en son temps par Émile Durkheim. Auparavant, il y avait des règles du jeu bien établies avec des relations internationales qui étaient essentiellement interétatiques, avec des joueurs homogènes qui disposaient, certes, de plus ou moins de puissance et étaient dotés de plus ou moins de ressources (territoire, population, richesses, etc.) mais qui participaient fondamentalement au même jeu. Les règles demeuraient claires, nettes, précises. Ainsi, avec un ordre international bipolaire, nous avons connu

On ne peut plus parler d'ordre mais on doit plutôt faire état d'un chaos, voire, d'une anomie mondiale, c'est-à-dire d'une absence de valeurs, d'une absence de règles communes: nous vivons dans un système mondial sans repères.

un système de régulation fondé sur la dissuasion nucléaire et l'équilibre de la terreur entre les deux superpuissances. De nos jours, plus rien de ceci n'existe, tout a volé en éclat. Comme l'a bien montré James Rosenau, l'international apparaît désormais multicentré: il y a naturellement encore des États mais ils sont dorénavant concurrencés par d'autres protagonistes, des acteurs «hors souveraineté» (sovereignty-free actors) comme les firmes transnationales, les individus en réseaux, les ONG, les organisations interétatiques, etc.

Bien sûr, les organisations interétatiques ne sont pas des acteurs nouveaux puisqu'elles sont apparues dès la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. Mais ce qui a changé, c'est qu'elles ont gagné en autonomie par rapport aux États membres qui les constituent. De ce point de vue, le monde semble beaucoup plus hétérogène et plus instable parce qu'il n'y a plus de règles du jeu partagées par l'ensemble des intervenants. Leurs interactions sont devenues complexes, comme l'ont bien montrées Robert Keohane et Joseph Nye. Ainsi, chaque type d'acteur dispose-t-il de ses propres ressources et entend faire prévaloir ses propres intérêts et modalités d'intervention. Par exemple, les répertoires d'action des ONG n'ont rien à voir avec ceux des organisations mafieuses, qui n'ont rien à voir avec ceux des réseaux terroristes, qui n'ont rien à voir avec ceux des organisations interétatiques, qui se distinguent également des États. C'est en cela que l'on ne peut plus parler d'ordre mais que l'on doit plutôt faire état d'un chaos, voire, d'une anomie mondiale, c'est-à-dire d'une absence de valeurs, d'une absence de règles communes: nous vivons dans un système mondial sans repères.

P.P.S.O. : Considérez-vous que les mouvements altermondialistes tentent de créer de la norme dans ce chaos ?

J.L. : Il y a deux ou trois ans l'on parlait de mouvements antimondialisation. Maintenant selon la volonté même des militants, l'expression altermondialisation s'est imposée, car ils n'aiment pas passer pour des antimondialistes. Ils ne veulent plus qu'on utilise cette expression parce qu'elle est dépréciative qu'elle laisse à penser qu'ils voudraient s'opposer à ce mouvement de l'histoire. Ils préfèrent le terme altermondialiste car ils ne s'opposent pas à la mondialisation, mais plus précisément à ses formes libérales et à ses orientations inégalitaires. En fait, lorsque l'on examine leurs revendications et les types d'interventions qu'ils préconisent, on s'aperçoit qu'ils demandent aux États d'exercer davantage leur autorité. Mais selon moi, c'est en pure perte car nous connaissons un vaste mouvement de redistribution de l'autorité politique au plan mondial dans lequel le mouvement altermondialiste fait, en vain, pression pour que les États reprennent la main. En d'autres termes, tout se passe comme si l'on redistribuait les cartes mais que ces dernières ne revenaient plus nécessairement aux États.

P.P.S.O. : Vous affirmez que nous sommes face à un chaos mondial, entre autres, vous parlez de l'exclusion et de l'augmentation de la pauvreté. Pourtant, il y a des richesses énormes qui se créent, des firmes multinationales font des profits records.

J.L. : Oui, je pense que le processus de mondialisation renforce le clivage nord-sud et qu'il accentue les inégalités à l'intérieur même des États, y compris dans des pays développés comme la France et les États-Unis, où l'on voit les riches de plus en plus riches et où l'on assiste au développement d'un quart-monde. Actuellement, il ne fait pas de doute que la politique internationale se caractérise par une accentuation des inégalités entre pays riches et pauvres. Dans son rapport de 1999, la Banque mondiale indiquait que 1,7 milliard de personnes vivent dans un état d'extrême pauvreté, soit avec moins de un dollar par jour. Ce constat est à rapprocher d'une étude du P.N.U.D. qui souligne que 23% de la population mondiale vivant dans les pays industrialisés détient aujourd'hui 85% du revenu mondial, alors que ce rapport n'était que de 30/70, il y a encore vingt ans.

P.P.S.O. : Peut-on dire pour autant qu'il y a chaos puisque ces clivages sont dus à des politiques gouvernementales, que ce soit par le biais d'ententes multilatérales, telles que le libre-échange ou même des politiques nationales. Ne devrait-on pas plutôt parler d'ordre néolibéral plutôt que de chaos ?

J.L. : J'entends par chaos l'absence de tout système de régulation. La seule régulation aujourd'hui, c'est la force, le rapport de forces. L'ordre mondialisé, c'est celui d'un acteur – les États-Unis – plus puissant que tous les autres. C'est en cela, que dans mon intervention j'avais évoqué l'existence d'un hegemon. Que cherchait le réseau terroriste Al Quaida lorsqu'il a commis les attentats spectaculaires du 11 septembre qui ont frappé New York, cœur symbolique de la puissance financière américaine et mondiale ou bien le Pentagone à Washington, cœur politique et militaire des États-Unis ? En l'espèce, il visait un ensemble de symboles qui ont été atteints simultanément. C'était le rapport de forces frontal

qui était recherché, par une capacité de destruction maximale de la puissance américaine, qui détient elle aussi la capacité de destruction maximale. Mais je ne vois pas de système de régulation, je ne vois pas de valeurs communes, je ne vois pas de règles du jeu communes qui soient acceptées par tous.

P.P.S.O. : Sinon, le capitalisme lui-même.

J.L. : Oui, mais ce n'est pas un système de régulation, c'est une structure dans laquelle nous sommes tous condamnés à vivre et à nous entre-détruire.

P.P.S.O. : Vous soulignez aussi qu'il y a une zone de non-gouvernance mondiale, qui relève de la finance. Est-ce qu'on peut dire que le système financier exerce un rôle de gouvernance dans la mesure où il semble nous réguler ?

J.L. : Non certainement pas, je dirais plutôt : nous dominer. La grille de lecture que je m'efforce de construire fait appel à la sociologie wébérienne de la domination. Quand je parle de chaos et d'anomie, je fais référence aux rapports de domination. Tout se joue dans les rapports de forces et les rapports de domination où, encore une fois, je ne distingue aucune forme de régulation.

P.P.S.O. : Vous parlez aussi d'hegemon et d'hégémonie. De plus en plus, on parle d'Empire américain. Que pensez-vous de ce concept ?

J.L. : Je n'utilise pas ce concept car je ne le crois pas pertinent. Je préfère en revenir à la distinction opérée par Weber dans Économie et société, distinction entre puissance (Macht) et autorité (Herrschaft). Je pense que les États-Unis détiennent actuellement la puissance absolue. C'est la raison pour laquelle je disais qu'on ne peut pas comparer leurs ressources (militaire, économique, financière, scientifique) avec celles d'aucun autre État. Il suffit de voir le nombre de prix Nobel que les États-Unis obtiennent chaque année ; en l'occurrence, ce que réussissent à capitaliser les autres pays se réduit à peu. Ceci tient au fait qu'en termes de recherche et développement, leur puissance s'avère incomparable et, il en va bien sûr de même de leur puissance de feu. Cependant, ils n'ont pas, selon moi, l'autorité, c'est-à-dire la légitimité au sens wébérien du terme. Je m'explique : chez Weber, l'autorité suppose qu'un acteur « a » obtienne d'un acteur « b » qu'il consente volontairement à obéir. Ainsi par exemple, vous me donnez un ordre et je vous obéis, non pas parce que vous allez exercer sur moi une coercition, mais parce que je reconnais que votre ordre est légitime et que la meilleure solution pour moi, c'est d'y obéir. Or, aujourd'hui, il me semble que les acteurs présents sur la scène internationale ne consentent pas à obéir volontairement aux États-Unis. Ils ne s'y résolvent que sous la contrainte, qu'elle soit politique, économique, symbolique ou bien en dernière instance, militaire. Et quand ils refusent, cela donne l'Irak. Je pense qu'avec les États-Unis, nous sommes face à un pouvoir autoritaire tel que l'entend Joseph Nye, mais que ce pays ne dispose pas en fait d'autorité c'est-à-dire que les autres États n'acceptent pas volontairement et délibérément de se soumettre à lui. En d'autres termes, ils ne reconnaissent

Quand je parle de chaos et d'anomie, je fais référence aux rapports de domination. Tout se joue dans les rapports de forces et les rapports de domination où, encore une fois, je ne distingue aucune forme de régulation.

pas cet État comme légitime. En revanche, bien sûr, ils le reconnaissent comme le plus puissant d'entre eux et la plupart des acteurs sont bien obligés d'y faire allégeance ; c'est particulièrement frappant si l'on étudie les négociations internationales. À chaque fois que les États-Unis y font preuve d'unilatéralisme, nous sommes en présence de l'exceptionnalisme américain. Les autres États, comme les pays européens, acceptent bon gré mal gré, parce qu'ils n'ont guère le choix, qu'ils ne peuvent parfois pas faire autrement, mais il ne s'agit pas là d'une acceptation délibérée où la position américaine serait reconnue comme la meilleure et la plus légitime. Bref, nous ne sommes pas là dans le cadre de l'autorité telle que l'entendait Weber, mais dans celui de la puissance.

P.P.S.O. : Mais les autres puissances maintiennent une excellente relation avec les États-Unis, parce que la croissance américaine induit leur propre développement économique. Il y a chez eux la volonté de s'arrimer à la machine économique américaine.

J.L. : Oui, parce qu'elle est dominante. C'est l'économie américaine qui tire en effet la croissance mondiale. Actuellement, les États de l'Union européenne attendent une croissance qui s'est développée aux États-Unis. Finalement, les Européens restent toujours un peu dans la dépendance, en tout cas dans le sillage des États-Unis.

P.P.S.O. : Quels sont vos projets de recherche actuellement ?

J.L. : En ce moment, je travaille à un ouvrage qui portera sur les théories de l'économie politique internationale. C'est une publication qui me permettra de familiariser les étudiants francophones avec ces problématiques anglo-saxonnes.

Par ailleurs, je viens de fonder la collection Chaos international aux éditions Pepper. Le premier ouvrage sortira en décembre 2004. Il a pour titre **Faire la paix : la part des institutions internationales**. Il s'agit d'un livre

collectif dirigé par le professeur Guillaume Devin (Institut d'Études Politiques de Paris) qui a réuni pour l'occasion des diplomates et chercheurs, tous fins connaisseurs et grands praticiens des institutions internationales. Le plan de l'étude reprend la célèbre dichotomie établie par John Galtung entre la paix positive (contribuer en amont à prévenir les causes de la guerre) et la paix négative (réduire le stock des armements, endiguer les différentes formes de prolifération, etc.).

J'invite les jeunes chercheurs et les doctorants qui souhaiteraient publier en relations internationales à me contacter. En effet, nous sommes prêts à accueillir de jeunes auteurs qui seraient porteurs d'un projet sérieux de sociologie des relations internationales ou d'économie politique internationale (**Contacts courriel : chaos.international@wanadoo.fr**).

Éditions Pepper

www.editionspepper.com

Ouvrages

Joseph Laroche, *Les Prix Nobel*, Paris, PUF, 1995, 127 pages.

Joseph Laroche, *Politique internationale*, 2^e éd., Paris, LGDJ Montchrestien, 2000, 616 pages.

Joseph Laroche (Éd.), *La Loyauté dans les relations internationales*, Paris, L'Harmattan, 2001, 378 pages.

Joseph Laroche (Éd.), *Mondialisation et gouvernance mondiale*, Paris, PUF, 2003, 264 pages.

Le concept d'anomie

Par François Pizarro

Le concept d'anomie est défini et utilisé de façon ambiguë par Durkheim. Deux interprétations fortes de la signification de ce concept dans l'oeuvre de Durkheim, fondées sur différents « passages choisis », s'affrontent aujourd'hui. « Ces divers exemples sont donc des variétés d'une même espèce ; dans tous ces cas, si la division du travail ne produit pas la solidarité, c'est que les relations des organes ne sont pas réglementées, c'est qu'elles sont dans un état d'anomie. » (Division du Travail, Livre 2, 1893) ou encore : « On peut dire que ce qui a caractérisé l'état primitif, c'est une absence complète de toute réglementation matrimoniale, une véritable anomie sexuelle en vertu de laquelle hommes et femmes s'unissaient comme il leur plaisait, sans être astreints à se conformer à aucune norme préétablie. » (dans *Origine du Mariage*, 1895, p. 84-85). C'est à partir de phrases de cet acabit que, à la suite de Parsons (Parsons, T. (1937). *The Structure of Social Action*, New York, Free Press.) puis de Merton (Robert K. Merton, « Social Structure and Anomie », *American Sociological Review*, vol. 3 no 38, p. 672 à 682.), certains auteurs conçoivent l'anomie comme « normlessness », comme absence de normes permettant aux individus de se fixer des objectifs atteignables. La seconde interprétation forte du concept d'anomie, présentée par S. Mestrovic dans son livre *Émile Durkheim and the Reformation of Sociology*, conçoit l'anomie comme un « dérèglement » plutôt qu'une absence totale de normes. Cette dernière interprétation s'appuie plus particulièrement sur l'unique phrase de Durkheim dans laquelle l'auteur assigne explicitement un synonyme au terme d'anomie : « L'état de dérèglement ou d'anomie est donc encore renforcé par ce fait que les passions sont moins disciplinées au moment même où elles auraient besoin d'une plus forte discipline. » (dans *Le suicide*, p. 281)

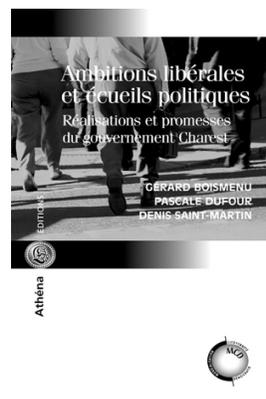
Ambitions libérales et écueils politiques

Réalisations et promesses du gouvernement

Charest Gérard Boismenu, Pascale Dufour, Denis Saint-Martin

Le parcours du gouvernement Charest étonne. Fort de son mandat électoral, il annonce plusieurs réformes. Dans la foulée, il connaît une perte radicale de confiance des électeurs: plus de 70 % des Québécois se disent insatisfaits du gouvernement Charest, à peine une année après son élection au printemps 2003. Rarement aura-t-on vu une glissade aussi spectaculaire. Comment comprendre ce phénomène politique? Et qu'annonce ce gouvernement pour la suite des choses? À mi-chemin entre le bilan et l'analyse prospective, l'étude examine les réalisations du gouvernement Charest. Trois grandes thématiques permettent de jeter un regard sur la conception du pouvoir public et du politique, sur les réformes, leurs conditions de réalisations et la vision proposée du Québec du XXI^{ème} siècle. Ce livre saura intéresser tous ceux et celles qui s'interrogent sur l'avenir de la société québécoise.

ISBN2-922865-28-2

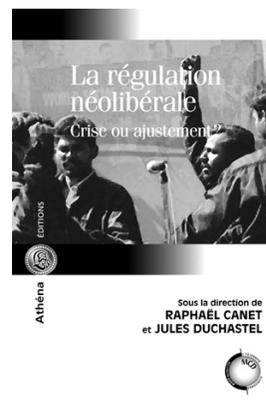


La régulation néolibérale. Crise ou ajustement?

sous la direction de Raphaël Canet et Jules Duchastel

Si les caractéristiques et les incidences économiques du néolibéralisme semblent largement établies, au point où l'on ne se questionne plus désormais sur la pertinence du modèle mais plutôt sur sa pérennité, il n'en est pas de même en ce qui concerne l'aspect politique de ce courant idéologique. Certes la mondialisation signifie l'avènement d'un marché global et la levée de toutes entraves étatiques aux flux de capitaux et de marchandises, elle incarne une nouvelle phase du capitalisme dont il convient d'interroger l'issue. Cependant, si le moteur du phénomène de mondialisation fut économique, elle est désormais largement rattrapée par ses implications politiques. Le retour du politique dans la mondialisation, ce n'est pas simplement les contestations populaires et autres forums sociaux, c'est l'avènement d'un nouveau mode d'organisation politique faisant fi des notions classiques de souveraineté, de représentation et de légitimité. Comprendre la régulation néolibérale des sociétés contemporaines et plonger dans les méandres de ses mécanismes à la fois politique et économique imposent de développer une approche globale du phénomène. C'est dans cette voie que nous engage cet ouvrage collectif qui aborde à la fois les mutations de l'agir politique et les transformations de la régulation économique, tout en fournissant des exemples concrets des incidences de la régulation néolibérale au Québec, au Canada et dans les Amériques.

ISBN2-922865-26-6



La société des identités. Éthique et politique dans le monde contemporain

Jacques Beauchemin

Ce livre s'intéresse aux transformations profondes que subissent actuellement les sociétés modernes sous l'angle de la communauté politique. Cette dernière est traversée par un ensemble de forces déstructurantes qui en menacent peut-être l'intégrité. La société moderne met ainsi au monde un individu désormais maître de lui-même. Elle lui offre plus de latitude qu'ils n'en avaient connue jusque-là, mais l'astreint à évaluer la conduite de sa vie. Elle pose alors la liberté dans le cadre d'une responsabilité qui découle de cette dernière. Le projet politique de la modernité a résidé dans cette double volonté de fonder le monde à la fois comme liberté des individus et comme projet de vivre en commun. Sur le plan éthique, nos sociétés sont dominées par l'individualisme et sur le plan politique, elles le sont par une nouvelle définition de la citoyenneté que l'on peut qualifier, de «particulariste», «d'incorporée», de «néoconservatrice» ou d'une citoyenneté «des identités». Les sociétés contemporaines ne sont pas seulement frappées par la fameuse «perte de sens» dont plusieurs font aujourd'hui le refrain nostalgique d'un hymne aux temps révolus. Elles font ainsi l'expérience de la pauvreté de leur projet politique. L'air du temps est à la morosité. Ce qui paraît s'évanouir dans notre représentation de la société, c'est une certaine conception d'un monde commun. Certains estimeront conservatrice la thèse sur laquelle s'appuie cet essai et y reconnaîtront la nostalgie des sociétés dont la démocratie représentative constituait à la fois l'horizon politique et les modalités d'aménagement du conflit social. L'auteur, loin de s'associer au courant néoconservateur qui, un peu partout en Occident, se chagrine des avancées du «toujours plus» issue d'une demande sociale apparemment sans limites, vise plus simplement à illustrer le danger que recèle l'abandon du politique en tant que lieu d'aménagement de la diversité et de la formation d'un projet de vivre-ensemble.

ISBN2-922865-34-7



Athéna
ÉDITIONS

athenaéditions.net

En coédition avec la Chaire de recherche du Canada en mondialisation, citoyenneté et démocratie



Mondialisation : une transformation de la géographie sociale Entretien avec Jan Aart Scholte

par Pierre-Paul St-Onge

Jan Aart Scholte a été invité au colloque de la Chaire MCD, organisé dans le cadre du 72ème congrès de l'ACFAS en mai 2004. Il a également participé au colloque « Global Flows, Dissent and Diversity : the New Agenda » organisé par la Chaire MCD et le Robarts Centre for Canadian Studies de l'Université York. Nous avons profité de son séjour à Montréal pour faire cette entrevue.

Jan Aart Scholte est professeur en science politique et en études internationales à l'Université de Warwick en Angleterre. Il est directeur du Centre for the Study of Globalisation and Regionalisation et membre de la commission de direction du Globalization Studies Network. Auteur de plusieurs ouvrages, il est co-éditeur de *Global Governance*.

P.P.S.O. : Dans *The Follies of Globalization Theory*, Justin Rosenberg a consacré un chapitre à votre ouvrage *Globalization : a Critical Introduction*. Il critique votre tentative de faire de la mondialisation une théorie explicative. Que pensez-vous de cette critique ?

J.A.S. : Dans la première édition de *Globalization*, j'ai écrit un chapitre sur les causes de la mondialisation. Dans la prochaine édition, je développe un peu plus ce chapitre sous le titre *Theorizing Globalization*. J'essaie d'être un peu plus explicite et précis sur ces questions à savoir comment théoriser la mondialisation. Ce que Justin dit, c'est que la notion de mondialisation n'a pas de force analytique, que ce n'est pas quelque chose qui peut expliquer les transformations.

P.P.S.O. : La mondialisation est un concept descriptif pour lui ?

J.A.S. : Si c'est quelque chose de descriptif ? Et même ça, il le conteste, je pense. Dans le sens où, pour lui, les relations internationales restent des relations internationales, alors pourquoi parler de la mondialisation. Il considère préférable de continuer avec les théories des relations internationales. Je suis d'accord dans le sens où la mondialisation n'est pas une explication totale. Ce n'est pas, comment il dit, un explanans. Je suis d'accord avec le fait que ce n'est pas un explanans complet. Mais de dire que la mondialisation n'a pas du tout de force analytique, je ne suis pas d'accord. On peut utiliser ce concept dans un cadre explicatif seulement si on parle de la mondialisation comme une transformation de la géographie sociale. C'est ma manière de la définir.

P.P.S.O. : Qu'est-ce que vous entendez par transformation de la géographie sociale ?

J.A.S. : Dans le deuxième chapitre de mon nouveau livre, je dis que la mondialisation c'est le processus par lequel les relations sociales acquièrent une dimension additionnelle, mondiale. La géographie sociale n'est pas seulement locale, nationale ou même régionale, mais elle a aussi une dimension mondiale. On dit en anglais *transplanetary*. Si on considère que l'espace est important et a une signification causale pour les relations sociales, il y a donc une transformation dans le cadre spatial des relations sociales. Je ne veux pas dire que les transformations dans le capitalisme ne sont pas importantes. Au contraire, elles sont importantes pour générer la mondialisation. Et je ne veux pas dire que les relations interétatiques ne sont pas importantes et

signifiantes, ni que les dynamiques de l'identité ou les structures de la connaissance (*knowledge structures*) ne sont pas importantes. Je veux dire qu'à côté de ces forces sociales, il y a quelque chose de significatif dont la géographie. Par exemple, la manière dont on construit un bâtiment a des conséquences pour la vie familiale. L'espace est important, (*space matters*) même si on organise la vie sociale dans les espaces nationaux. Il y a des conséquences pour la production, pour les structures de la production, pour les structures de gouvernance, pour les structures de l'identité sociale et pour les structures de la connaissance. La mondialisation a donc des conséquences importantes. Il faut voir la mondialisation dans un sens limité, comme transformation de la géographie sociale. Si on a un nouvel ordre géographique, ça a des conséquences sur la manière dont on organise la gouvernance et sur la manière de construire les identités sociales.

P.P.S.O. : Quel a été le facteur déterminant de cette transformation de la géographie ? Est-ce le capitalisme, ou les relations entre les états, ou un autre facteur ?

Il faut voir la mondialisation dans un sens limité, comme transformation de la géographie sociale. Si on a un nouvel ordre géographique, ça a des conséquences sur la manière dont on organise la gouvernance et sur la manière de construire les identités sociales.

J.A.S. : J'ai une explication plus complexe. Dans mon premier livre de 1993, *International Relations of Social Change*, j'ai développé ce sujet. Pour moi, les relations entre l'économie, la politique, la culture, la psychologie, la géographie, sont une relation de détermination mutuelle ou de co-détermination. Donc, si j'étudie les dynamiques de la transformation sociale, j'étudie la dimension de la production et du développement d'un capitalisme matériel et territorial vers un hypercapitalisme avec des dimensions mondiales et virtuelles. Dans le domaine de la gouvernance, on a une tendance à l'étatisme, une gouvernance centrée sur l'État. Je parle plutôt d'un « polycentrisme », d'autres disent « Empire » ou « cosmocratie »... Dans le domaine de l'identité, j'étudie le développement d'une concentration sur la nation, le nationalisme, vers des identités plus multidimensionnelles et hybrides (*hybrid identities*) et dans le domaine de la connaissance, des tendances rationalistes, modernistes, vers un rationalisme plus réflexif. Enfin, dans le domaine de la géographie, la mondialisation tend vers une croissance des relations dites supra-territoriales. Bref, ces cinq principales tendances de la dynamique de la transformation sociale contemporaine sont dans des relations de co-détermination. Le moteur du changement social reste dans les connexions et les interrelations de ces cinq tendances ou facteurs. Je ne veux pas dire que les développements dans le capitalisme et dans la sphère économique sont les premiers et les autres suivent. Je ne veux pas dire que les développements dans la sphère de la géographie sont les premiers et les autres suivent. Pour moi c'est vraiment une co-détermination. Dans ce sens très limité, je pense qu'on peut dire que la mondialisation est explanans et explanandum en même temps.

P.P.S.O. : Est-ce que vous pensez que les théories critiques des sciences sociales sont toujours pertinentes dans la compréhension du monde, que ce soit Marx, Weber et les autres classiques? Ou s'il faut développer un autre paradigme autour de la mondialisation?

J.A.S. : J'ai développé une synthèse des différentes tendances des théories sociales classiques. Mais est-ce que c'est une nouvelle théorie, je ne pense pas vraiment.

P.P.S.O. : Rosenberg distingue les théories sur la mondialisation (*theory of globalization*) des théories de la mondialisation (*globalization theory*). Il considère que vous vous inscrivez dans le deuxième courant?

J.A.S. : Par la *theory of globalization* on cherche à comprendre la mondialisation. La *globalization theory*, est l'idée que la mondialisation est théorie en soit. Je suis un peu entre ces deux positions. La mondialisation peut faire partie d'un plus grand ensemble des théories sociales.

P.P.S.O. : Il s'agit donc d'une synthèse entre les deux approches. Pour vous, est-ce que la mondialisation permet d'enrichir les théories classiques?

J.A.S. : Oui, car les théories classiques n'ont pas donné beaucoup d'attention aux questions géographiques et l'importance de l'espace dans la construction des relations sociales. Les grands auteurs, les grands théoriciens, Weber, Marx, ont fait quelques observations sur l'espace mais ce n'était jamais une question de première importance. Maintenant, face à la mondialisation, on réalise que la dimension spatiale et géographique est vraiment plus importante que l'on pensait auparavant.

P.P.S.O. : Vous apportez beaucoup de nuances dans votre approche.

J.A.S. : Ça peut être un problème. Dans le sens que les gens se demandent « qu'est-ce qu'il veut vraiment dire? » Je pense que c'était Adorno qui a dit « si tu qualifies trop, la vision est perdue » ou « l'argument est perdu ». C'est un peu le danger de mon approche.

P.P.S.O. : En plus de vos recherches théoriques, votre centre de recherche a été l'hôte en août 2004 du réseau Global Studies Network (GSN). Qu'est ce que le GSN?

J.A.S. : Il s'agit d'une rencontre entre différents centres d'études sur la mondialisation. En janvier 2003, il y a eu une rencontre à Washington de représentants provenant de 11 instituts d'études sur la mondialisation. Il s'agissait d'un groupe restreint provenant de l'Amérique du Nord. La deuxième rencontre a eu lieu au siège du Centre de recherche pour le développement international (CRDI) à Ottawa. Mon centre de recherche, le Centre for the Study of Globalisation and Regionalisation (CSGR), était cette année l'hôte de l'événement à Warwick au Royaume-Uni. La deuxième rencontre annuelle aura lieu à Dakar au Sénégal en août 2005. À Warwick, on a

créé une commission de direction (*steering committee*). Il s'agit d'un groupe d'une quinzaine de personnes pour la coordination du réseau avec deux représentants de l'Afrique, deux de l'Amérique Latine, deux de l'Amérique du nord, deux de l'Europe, deux de l'Asie, un du Moyen Orient, un de l'Australie et quelques autres membres. Ce réseau comprend une centaine de centres, d'instituts et de programmes comme la Chaire MCD de l'UQAM.

P.P.S.O. : Quel est l'objectif du Global Studies Network?

J.A.S. : On en a plusieurs. Le premier consiste à favoriser l'échange d'information et d'expériences entre ces 100 centres d'études de la mondialisation. C'est aussi un lieu où on peut faciliter et encourager des collaborations de recherche entre les centres et aussi un endroit où les cercles politiques, la société civile, les institutions officielles et les entrepreneurs peuvent entreprendre des contacts avec des centres de recherche académique. Enfin, ça permet aux instituts du Sud, qui n'ont pas beaucoup d'occasion de publiciser leur travail, de faire connaître leurs résultats de recherche.

Les théories classiques n'ont pas donné beaucoup d'attention aux questions géographiques et l'importance de l'espace dans la construction des relations sociales.

Ouvrages

Jan Aart Scholte, *Globalization: A Critical Introduction*, Basingstoke/New York: Palgrave Macmillan, à paraître en 2005 second edition.

Jan Aart Scholte, *Civil Society and Global Democracy*, Cambridge, Polity, à paraître en 2005.

Jan Aart Scholte, *Globalization: A Critical Introduction*, Basingstoke/New York, Palgrave, 2000.

Jan Aart Scholte, *International Relations of Social Change*, London, Open University, 1993.

Site Web

Centre for the Study of Globalisation and Regionalisation
www.warwick.ac.uk/csgr/

Global Studies Network
www.gstudynet.com/

Justin Rosenberg fait une critique de certains auteurs qui utilisent le concept de mondialisation sur la base qu'ils inversent l'explanandum et l'explanans. La mondialisation est l'explanandum lorsqu'on considère qu'il s'agit du résultat d'un processus historique. La mondialisation devient explanans si l'on considère qu'elle explique les transformations du monde moderne.

Voir Justin Rosenberg, *The Follies of Globalisation Theory*, London-New York, Verso, 2000, page 3.

Publications de la Chaire

Fédéralismes et mondialisation

L'avenir de la démocratie et de la citoyenneté

(sous la direction de Jules Duchastel)

La nation en débat

Entre modernité et post-modernité

(Sous la direction de Raphaël Canet et Jules Duchastel)

Nationalismes et société au Québec

(Raphaël Canet)

L'énigme argentine.

Images d'une société en crise.

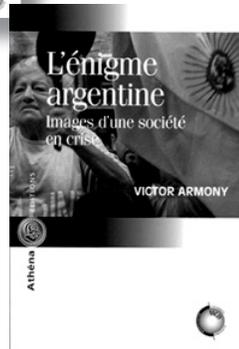
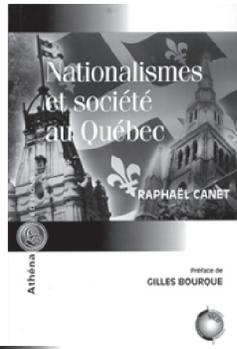
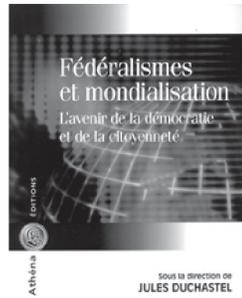
(Victor Armony)

Les publications de la Chaire sont réalisées en coédition avec Athéna Éditions



Athéna
ÉDITIONS

athenaéditions.net



Membres de la Chaire MCD

Titulaire

Jules Duchastel

Directeurs de recherche

Victor Armony
Jacques Beauchemin
Gilles Bourque
Éric Pineault

Agent de recherche

Pierre-Paul St-Onge, coordonnateur

Secrétaire de direction

Sophie Grenier

Les chercheurs adjoints

François Pizarro-Noël, responsable méthodologique
Catherine Beaupré-Laforest
Geneviève Caillé
Rebecca Desaulniers
Guillaume Jacques
Jean-Marie lafortune
Karine Leclerc
Simon Perrault
Daphnée Poirier
Olivier Régol
Jean-François Vinet

Les chercheurs associés

Raphaël Canet
Christine Couvrat
Gladys Melo-Pinzón

Postdoctorant

Francis Moreault

Coordonnées

Nous sommes situés au :

pavillon Thérèse-Casgrain

Bureau W-5010

455, boul. René-Lévesque Est

Montréal (Québec) Canada H2L 4Y2

Adresse postale :

Université du Québec à Montréal

C.P. 8888, succursale Centre-Ville

Montréal (Québec) Canada H3C 3P8

Téléphone : (514) 987-3000 poste 3366

Télécopieur : (514) 987-7870

www.chaire-mcd.ca

Responsable de MCD : Pierre-Paul St-Onge

Responsable du graphisme : Josée Bisailon

Ont également participé à ce numéro :

Catherine Beaupré-Laforest, Jules Duchastel,

Sophie Grenier, François Pizarro

Calendrier des activités pour l'hiver 2005

Conférence publique

Jeudi le 27 janvier 2005

Local A-5020 du Pavillon Hubert-Aquin

Université du Québec à Montréal

De 12h30 à 14h00

« Transformation des acteurs et de l'agenda dans le domaine de l'eau »

par Sylvie Paquerot, chercheure associée à la Chaire MCD, postdoctorante à l'UdM

Conférence publique

présentée en collaboration avec le CRIEC

Jeudi le 10 février 2005

Local A-5020 du Pavillon Hubert-Aquin

Université du Québec à Montréal

De 12h30 à 14h00

« Islam politique, société civile, et démocratie dans le monde arabe »

par Rachad Antonius, professeur au département de sociologie à l'UQAM

Conférence publique

Mercredi le 9 mars 2005

Local A-5020 du Pavillon Hubert-Aquin

Université du Québec à Montréal

De 12h30 à 14h00

« Le néolibéralisme et le bloc social : la « dénationalisation » et la « renationalisation » du capital au Québec »

Par Peter Graefe, professeur au département de science politique, University McMaster

Conférence publique

Jeudi le 24 mars 2005

Local A-5020 du Pavillon Hubert-Aquin

Université du Québec à Montréal

De 12h30 à 14h00

« Altermondialisation et alter-politique retour sur le forum social mondial 2005 de Porto Alegre »

Par le Collectif AlterUQAM

Conférence publique

Jeudi le 7 avril 2004

Local A-5020 du Pavillon Hubert-Aquin

Université du Québec à Montréal

De 12h30 à 14h00

« Légitimité démocratique, représentation ou participation ? »

Par Jules Duchastel

Professeur titulaire au département de sociologie et titulaire de la Chaire MCD

Colloque ACFAS

Mardi 10 et mercredi 12 mai 2005

« L'impérialisme dans la mondialisation »